La multifonctionnalité vue par le CRPF

Des abeilles en forêt

Une forêt en fleur…

Que les abeilles disparaissent, et il ne restera à l'Homme que quatre années à vivre disait Einstein. En effet l'importance des abeilles dans les cycles de pollinisation et le maintien des écosystèmes est aujourd'hui connu de tous. Souvent associée à un contexte agricole, les abeilles peuvent profiter en forêt d'un espace sans pesticides et riche en biodiversité.

Centre Régional de la Propriété Forestière

Provence Alpes Côte d'Azur

CRPF PACA
7 Impasse Ricard Digne
13004 Marseille
paca@crpf.fr

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Le butinage

L'aire de butinage ne peut excéder un rayon de 3 km autour de la ruche. **L'aire de butinage efficace**, cercle de 1 km de rayon, doit donc offrir des ressources précises et correctement évaluées par l'apiculteur tant en qualité qu'en quantité.
Le butinage est contrarié par le froid, le vent, la pluie et même par le brouillard.
Si des « mauvais temps » peuvent gêner le butinage épisodiquement, c'est la sècheresse qui est la plus crainte des apiculteurs parce qu'elle réduit considérablement et durablement la production de nectar par les fleurs.

Les produits du butinage

Le nectar est élaboré par des organes spécifiques situés à la base des fleurs. Les abeilles le récoltent en l'aspirant, le stockent dans leur jabot, et le restituent à la ruche légèrement transformé. Une fois concentré à l'intérieur de la ruche, **il fournit le miel après un certain temps de maturation.**

Le miellat est élaboré par des pucerons, des psylles ou des cochenilles qui extraient la sève sucrée des feuilles, des aiguilles ou des écorces pour y prélever des substances nécessaires à leur développement et rejettent le miellat.
Les abeilles le récoltent et le transforment comme le nectar.

Des plantations pour aider les colonies d'abeilles

*Pour de petits ruchers sédentaires, une **plantation d'arbres** peut permettre la correction d'une carence saisonnière et l'ét floraisons.*

*Dans les bois, donnez de la **lumière** à vos arbres en les éclaircissant; les feuillus pourront ainsi mieux fleurir et un sous bois pourra se développer.*

Crédits photo : S. Nalin; B. Cabannes; O. Martineau; JM Corti; O. Deberghe; LM Duhen; C. Guerin.

En tant que propriétaire forestier, vous pouvez participer au développement de l'apiculture.

La gestion sylvicole peut ***favoriser la production*** *des nombreux produits issus du dur labeur des abeilles en favorisant des espèces dites mellifères sélectionnées pour les caractéristiques gustatives du miel produit ou l'étalement de leur saison de floraison.*

Parmi les « mauvaises herbes », beaucoup sont mellifères. ***La garrigue et le maquis*** *ne sont pas des milieux « sales » mais abritent de nombreuses essences mellifères : Thym, Cistes, Lavandes, Callune, Romarin, Ronces.*

Prévoir un aménagement pour le rucher

Les apiculteurs sont souvent à la recherche d'emplacements pour déposer leurs ruches, de façon permanente ou temporaire.

Seul un apiculteur sera à même de dire si l'emplacement est adapté au besoin de son rucher. La première chose à faire est de se rapprocher d'apiculteurs pour savoir si votre terrain est situé dans un endroit intéressant.

Pour aménager un emplacement, il est nécessaire de prévoir :

- un **accès carrossable sur un terrain abrité des vents dominants** (pourquoi ne pas planter une haie de feuillus mellifères ?) et **assez large pour déposer les ruches** sans trop les serrer entre elles.

- **Un système permettant d'isoler les ruches du sol.**

- **Un point d'eau** près du rucher, les abeilles en consomment beaucoup en cas de fortes chaleurs pour refroidir la ruche par évaporation.

Les produits de la ruche

Le miel

Nectar et miellat sont transformés en miel par les abeilles.La flore variée de l'espace méditerranéen permet d'avoir de multiples variétés de miels, aux goûts et propriétés différents.

Le pollen

fine poussière produite par les étamines des fleurs, les abeilles le récoltent sous forme de petites pelotes qu'elles transportent à la ruche dans les corbeilles de leurs pattes.

La propolis

elle est récoltée par les abeilles sur les écailles des bourgeons de certains arbres peupliers, marronniers...) pour boucher toutes les aspérités de la ruche et momifier les cadavres d'éventuels intrus.
Les vertus antiseptiques de la propolis sont connues depuis longtemps et on utilise aussi son pouvoir anesthésique, cicatrisant et anti-inflammatoire, sous forme de pâte, teinture mère, etc.

La gelée royale

après la ponte de la reine au fond des alvéoles, les abeilles nourrissent les larves avec de la gelée royale pendant quelques jours, ensuite c'est le pollen et le miel qui prennent le relais, sauf pour les futures reines qui sont alors nourries exclusivement avec la gelée royale. Cette gelée royale est commercialisée sous différentes formes

La cire

utilisée par les abeilles pour construire les rayons dans lesquels elles stockent leurs réserves de miel et de pollen, elle entre dans la composition de nombreux produits, (encaustique pour les meubles ou cosmétiques, bougies, etc).

Le venin

On l'utilise aujourd'hui pour soigner (ou soulager !) les affections rhumatismales, les arthrites chroniques, et certaines maladies inflammatoires. Il peut être administré, soit sur les zones à soigner directement par des piqûres d'abeilles ou sur certains points d'acupuncture.

Pour en savoir plus: fiche une question une réponse N°435001 sur notre site internet

CONTACT

Les techniciens sont à votre service sur le terrain pour vous apporter une compétence professionnelle pour la conduite de vos parcelles forestières.
Les coordonnées du technicien de votre secteur sont disponibles sur simple demande au siège du CRPF.

Centre Régional de la Propriété Forestière
de Provence Alpes Côte d'Azur

Siège Social : 7, impasse Ricard Digne
13004 MARSEILLE
Téléphone : 04 95 04 59 04 - paca@crpf.fr
http://www.ofme.org/crpf/

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public apportant des conseils à tout propriétaire de bois ou forêts.